

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2018/2019

Numéro de séance : 2

Date de convocation : 19/11/2018

Présidence de : Sylvie Le Bolloch

Quorum : 18

Nombre des présents : 19

Nombre d'absents excusés : 1

SOMMAIRE

DES QUESTIONS TRAITÉES

Décision

Avis
Vote
Extrait
Motion

Numéro d'acte

Pièces jointes

désignation

N°

I – Autorisation de signer les contrats et marchés à incidence annuelle pour l'année 2019

1-Contrats

II – Budget 2019

2-Budget

III – Informations de l'accès au self avec forfait

3-Informations
Self

IV – Informations et questions diverses

4-Informations
diverses

Signatures

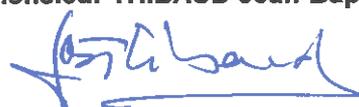
Le Président



Official stamp of the school: COLLEGE GEORGES CLEMENCEAU, LA PROVICEURE, MONTPELLIER.

Le Secrétaire de séance

Monsieur THIBAUD Jean-Baptiste



RUBRIQUE I. AUTORISATION DE SIGNER LES CONTRATS ET MARCHES A INCIDENCE ANNUELLE POUR L'ANNEE 2019

Le quorum étant atteint (19 présents), Mme Le Bolloch, qui préside la séance, déclare celle-ci ouverte à 18h05 et annonce qu'il est nécessaire de voter l'ajout à l'ordre du jour des questions diverses soumises par les élus parents d'élèves.

M. Mas demande la parole.

Il entend protester contre le nombre de ces questions que les enseignants jugent trop élevé. Il explique avoir une journée de travail derrière lui et ne pas souhaiter sortir trop tard à cause de ces trop nombreuses questions. Il relève d'ailleurs parmi celles-ci une question relative au FSE dont il est le président. Il annonce qu'il ne répondra pas en cette séance du Conseil d'administration, qui n'est pas le lieu pour ce sujet.

Cette intervention suscite un certain émoi parmi les élus parents qui rappellent qu'ils sont membres élus du Conseil d'administration et donc fondés à poser les questions qu'ils estiment pertinentes. D'autre part ils font remarquer qu'eux-mêmes sortent d'une journée de travail et sont présents dans cette enceinte à titre bénévole.

L'ordre du jour, auquel resteront annexées toutes les questions des parents d'élèves, est adopté à l'unanimité, suite à quoi cet ordre du jour est abordé comme suit.

1) Autorisation de signer les contrats et marchés à incidence annuelle pour l'année 2019.

Une telle autorisation est requise afin d'éviter de convoquer le Conseil d'Administration pour autoriser chaque achat, marché ou contrat.

Autorisation accordée à l'unanimité

19 Pour /19

Acte n°6

RUBRIQUE II BUDGETS 2019

Après avoir rappelé les principes d'élaboration du budget d'un EPLE, Mme la Proviseure et Mme la gestionnaire présentent le projet de budget 2019 du collège Clemenceau.

2 DOCUMENTS ont été remis aux membres du CA : l'un issu de GFC (logiciel comptable), et 1 autre plus synthétique sous Excel permettant d'avoir en vis-à-vis les recettes et les dépenses de chaque service, avec le comparatif 2018.

Sur la première page du document Excel sont présentés la situation financière du collège (FDR) et le calcul de la répartition des charges communes avec le lycée / effectifs (selon la convention votée).

La subvention du département est revenue à un niveau normal suite à la forte baisse de l'an passé lié au niveau du fonds de roulement 68623€ +1323€ pour l'EPS et 1052€ pour le matériel.

La répartition des charges communes entre le collège et le lycée, selon la convention de répartition (au prorata des effectifs de chaque EPLE) donne pour 2019 un montant de reversement du collège de 57330€ (pour 56410€ en 2018 soit 920€ de plus). En effet, la convention de partition prévoit une répartition du coût des dépenses communes comptabilisées sur le lycée, au prorata des élèves des 2 établissements : hors le collège a augmenté et le lycée baissé d'une centaine d'élèves.

Afin de ne pas nuire aux dépenses pédagogiques du collège, le montant des dépenses communes a été minoré autant que possible et essentiellement en logistiques grâce aux fortes économies réalisées en 2018 sur l'affranchissement.

Les AET connus ont été budgétisés, ainsi que les voyages connus (Axe 3 et 7 : Les voyages sont prévus au budget avec le coût des parts adultes sur le budget).

AXE 4 / La ligne sortie 2019 est ventilée dans les AET pour la partie financée sur le budget et sur les lignes 13ADP ET 16ADE + reliquat de 65.40€ sur l'axe 4 (pour équilibrer le budget). Nous disposerons donc de budget suffisant pour les sorties.

Remarques :

Une subvention du Département (1052 euros) est accordée pour le renouvellement du matériel et immobilier, ce qui n'était plus le cas depuis 2 ans.

Les recettes provenant de la dotation départementale restant à répartir se montent à 11.293 euros, sur la ligne AP.

Le montant total des bourses allouées à des collégiens de Clemenceau devrait atteindre 45.000 euros (36.000 euros au budget 2018)

Le budget prévisionnel du collège est présenté en équilibre pour 178871.40€ en recettes et 178.871.40€ en dépenses

Le montant des frais de personnel s'élève à 2.334.917,49€ en sus.

Après avoir répondu aux questions des membres du C.A., le budget est voté à l'unanimité par 19 Pour/19

Acte n°5

RUBRIQUE III. INFORMATIONS DE L'ACCES AU SELF AVEC FORFAIT

Informations sur les modalités de l'accès au self avec forfait

Il est rappelé que la mise en place d'un nouveau tarif "au forfait" est une demande de la Région. L'objectif étant de proposer pour les familles qui en font le choix un prix au repas plus avantageux (pour les élèves mangeant tous les jours au self du collège).

Ainsi le prix d'un repas "au ticket" sera de 3,97 euros en 2019 (3,91 euros en 2018).

Le coût total "au forfait" pour une année scolaire étant de 550 euros, le prix de revient d'un repas sera de 3,14 euros, calculé sur la base de 36 semaines de temps scolaire à 5 jours soit 175 jours environ (fériés déduits).

Le règlement d'accès au self modifié et intégrant ses forfaits (4 ou 5 jours) est présenté au Conseil d'Administration. Il a été approuvé par le CA du Lycée.

RUBRIQUE IV. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Informations diverses

Mme Le Bolloch donne un certain nombre d'informations relatives à des travaux d'amélioration programmés dans la cité scolaire (subvention exceptionnelle de la Région):

- Les façades bénéficieront d'un nettoyage par sablage et un panneau signalétique de l'établissement unique pour le collège et le lycée sera apposé sur celle de l'avenue Georges Clemenceau (à la place des panneaux actuels)

- Les salles de sciences classe seront réaménagées ainsi que la salle des professeurs (travaux prévus à partir de 2020)
- A court terme, il est programmé de rénover les salles de classe ainsi que les cages d'escalier. Les parties au sol actuellement en béton brut assez dégradé seront renouvelées.
- L'acquisition de matériel informatique neuf sera poursuivie dans le cadre de la labellisation "lycée numérique" acquise récemment et qui vaut d'ores et déjà à tous nos lycéens l'accès gratuit à l'ordi. Un nouveau serveur (matériel réseau) sera installé.
- Les toilettes vont être renouvelées et la signalétique (indications pour orienter les personnes au sein de l'établissement) refaite.
- Un chapiteau sera installé au dessus de la courette Est (où se trouve le bac de sable/sautoir utilisé en EPS)
- Un budget de 20.000 euros sera consacré à un nouvel organigramme de clés (toutes serrures changées)
- Un projet Région Occitanie est à l'étude visant à introduire 50% d'ingrédients "bio" ou de production locale dans les menus du self.

Questions diverses des parents d'élèves

- **Question : Pourquoi, lors des cours d'EPS à l'extérieur de Clemenceau, les élèves sont-ils obligés de prendre leur cartable/ sac à dos, de devoir déposer ceux-ci groupés sans réelle surveillance? Risque de vol (incident déjà survenu à un lycéen) + surcharge inutile lors du déplacement. Un stockage des sacs dans une salle fermée à clé pourrait-il être envisageable ?**

Réponse : Il y a eu, certes, un vol commis sur le sac d'un lycéen. Pour autant on ne peut pas dire que les sacs restent sans surveillance! Il n'y a pas, dans l'immédiat de local fermant à clé disponible et adéquat pour y placer les affaires des élèves. Une demande a été faite à la mairie d'autoriser l'installation d'un petit conteneur métallique (fermant à clé) sur le site Montcalm pour y sécuriser les sacs des élèves. Cette demande reste sans réponse pour l'instant.

- **Question : Pourquoi les menus de la cantine ne sont-ils visibles que sur la semaine en cours ?**

Réponse : les menus de la semaine en cours sont affichés dans le hall d'entrée mais ceux de plusieurs semaines (3) sont consultables sur le site de l'établissement (ENT)

- **Question : Pour quelle raison les formulaires d'inscription au brevet comportent-ils des questions relatives à la diffusion des résultats en direction de personnes morales tierces (presse, entreprises...)?**

Réponse : C'est une directive nationale répercutée par les Rectorats sur tous les établissements. Les familles sont libres de refuser cette diffusion de données. Quant au fait qu'il soit normal ou pas que l'Administration relaie ainsi, sur des documents envoyés aux familles, des demandes concernant l'usage de données au bénéfice d'entreprises privées (si telle est la question sous-entendue par les parents), il est expliqué qu'il n'appartient pas aux responsables de la Cité scolaire d'y répondre. Les parents d'élèves sont invités à se tourner directement vers le Ministère.

- **Question** : A propos des photos de classe et des portraits de chaque élève réalisés par un prestataire, pourquoi n'est-il pas possible d'acheter seulement la photo de classe?

Réponse : M. Mas rappelle que le FSE est une association indépendante du CA et qui se charge (parmi d'autres choses) de choisir le photographe et les prestations proposées aux familles. Comme annoncé en début de séance, il ne répondra pas à cette question devant le Conseil d'administration et invite les parents à participer aux réunions du FSE pour en discuter.

- **Question** : Quel bilan, après ce premier trimestre pour l'expérience EIST/tout numérique ?

Réponse : Il n'y a pas de classe numérique. Si l'on veut parler du projet classe de Mme Descoux « Sciences et Technologie » sur une classe de sixième, le bilan est positif et encourageant.

- **Question** : L'évolution vers le "tout numérique" fait débat chez les parents. C'est un "vrai sujet" qui pourrait/devrait être discuté/débatu au sein de la Communauté éducative. Est-il possible de prévoir cela?

Réponse : Mme Le Bolloch rappelle que ce n'est pas d'actualité sur les collèves.

- **Question** : Quelle transposition/application, à Clemenceau, des directives officielles sur l'éducation à la sexualité (<http://www.education.gouv.fr/cid115029/education-a-la-sexualite.html>)?

Réponse : Plusieurs initiatives ont été prises à Clemenceau, impliquant le service de la Vie scolaire, l'infirmière du collège, l'équipe pédagogiques et des intervenants extérieurs. Un planning a été élaboré dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC).

La séance est levée aux environs de 19h15.



**LYCEE & COLLEGE
CLEMENCEAU**
31 Avenue Georges Clemenceau
34060 MONTPELLIER Cedex 2
☎ : 04.67.06.03.33
☎ : 04 67 92 84 19
@ ce.0340039h@ac-montpellier.fr



Madame La Provisseure

à

Tous les membres du Conseil d'Administration

Montpellier le 19/11/2018

Objet : Convocation

Madame, Monsieur,

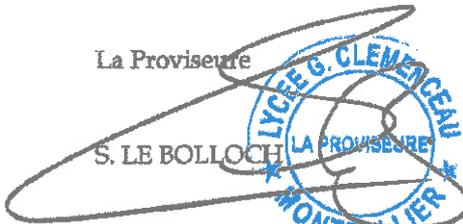
Je vous remercie de bien vouloir assister au Conseil d'Administration du collège Clemenceau qui se tiendra le :

**Lundi 03 décembre 2018 à 18h00
en salle 18**

Ordre du jour :

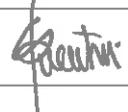
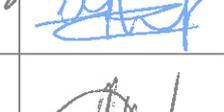
- 1 - Autorisation de signer les contrats et marchés à incidence annuelle pour l'année 2019.
- 2 - Budget 2019,
- 3 - Informations de l'accès au self avec forfait..
- 4 - Informations et questions diverses*

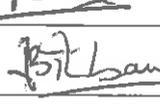
Vous en souhaitant bonne réception,

La Provisseure
S. LE BOLLOCH

LYCEE G. CLEMENCEAU
LA PROVISSEURE
MONTPELLIER

*Merci de prévenir le Lycée (04 67 06 03 40) au moins 24h à l'avance, si vous ne pouvez pas être présent.

* Pour les questions diverses, merci de nous tenir informé 48h à l'avance.

		Emargement	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'établissement :	Mme LE BOLLOCH Sylvie			
- Adjoint :	Mme GERAUD Lyne			
- Gestionnaire :	Mme VAUCELLE Marie-Odile			
- Conseiller Principal d'Education :	Mme MANCUSO Elisa			
PERSONNALITES				
- de la collectivité de rattachement:	Mme KERANGUEVEN Sonia Titulaire			X
	M. YOUSSEF Rabi Supplé			
- Du Conseil Général	Mme WEBER Patricia Titulaire			
	M. QUENTIN Jean-Pierre Supplé			
- qualifiées	1 – Mme LESCURE Hélène			
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
- au titre des personnels ATOSS				
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation				
1 –	M. MAS Philippe Titulaire			
2 –	M. NACER-CHERIF Sofiane Titulaire			
3 –	Mme MOUROT Nadine Titulaire			
4 –	M. DARRACQ Jean-François Titulaire			
5 –	Mme DESCOUX Christine Titulaire			
6 –	Mme BASTIDE Cécile Titulaire			
1 –	Mme LALAN Isabelle Supplé.			
2 –	Mme BELLIDO Marie Supplé			
3 –	Mme BERNEGE Audrey Supplé			
4 –	Mme VERGNIERES Chrystelle Supplé			
5 –	Mme CARREL Fabienne Supplé			
6 –	Mme TREVISSOI Isabelle Supplé			
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
-parents	1 – Mme COQUET Sophie Titulaire	FCPE		

	2 –Mme KHIARI Yamina	Titulaire	FCPE			
	3 – Mme LATORRE Marie	Titulaire	FCPE			
	4 – Mme LOFBERG Gisèle	Titulaire	FCPE			
	5 – M.QUAROUCHE Hassan	Titulaire	FCPE			
	6 –M. THIBAUD Jean-Baptiste	Titulaire	FCPE			
	1 – M.CHEBRAOUI O-Kaltoum	<i>Suppl.</i>	FCPE			
	2- Mme DAUCE Gwenaëlle	<i>Suppl.</i>	FCPE			
	3- Mme NEGRO Brigitte	<i>Supplé</i>	FCPE			
	4- Mme NESME Emmanuelle	<i>Supplé.</i>	FCPE			
	5 – Mme PARIS Virginie	<i>Supplé.</i>	FCPE			
	6 – Mme SZTUREMSKI Eléonore	<i>Supplé</i>	FCPE			
- élèves	1 – M.BELADJIR Sofiane	Titulaire	3ème4			
	2 –Mme BOUTAZIR Capucine	Titulaire	5ème1			
	1 – M.DAUCE Yanis	<i>Supplé</i>	3ème1			
	2 – Mme JOURDAN Sofia	<i>Supplé</i>	5ème1			

Questions FCPE

1) Pourquoi lors des cours d'Eps à l'extérieur de Clemenceau les élèves sont-ils obligés de prendre leur cartable/ sac à dos, de devoir les déposer groupés sans réelle surveillance?

Risque de vol (incident déjà survenu à un lycéen)

Surcharge inutile lors du déplacement.

Un stockage des sacs dans une salle fermée à clé pourrait-il être envisageable ?

2) Pourquoi les menus de la cantine ne sont visibles que sur la semaine en cours ?

3) Pour quelle raison les formulaires d'inscription au brevet comportent-ils des questions relatives à la diffusion des résultats en direction de personnes morales tierces (presse, entreprises...)?

4) A propos des photos de classe et des portraits de chaque élève réalisés par un prestataire : pourquoi n'est il pas possible d'acheter seulement la photo de classe?

5) Quel bilan, après ce premier trimestre pour l'expérience EIST/tout numérique ?

6) La question de l'évolution vers le "tout numérique" fait débat chez les parents. C'est un "vrai sujet" qui pourrait/devrait être discuté/débatu au sein de la Communauté éducative. Est-il possible de prévoir cela?

7) Quelle transposition/application, à Clemenceau, des directives officielles sur l'éducation à la sexualité (<http://www.education.gouv.fr/cid115029/education-a-la-sexualite.html>)?